

## Bonne nouvelle pour Mikros ?

**TAX SHELTER** ♦ La réforme du régime d'incitant fiscal Tax Shelter et la conclusion attendue d'un nouvel accord en matière de coproduction audiovisuelle entre la Belgique et le Canada devraient bénéficier aux activités de la société Mikros Image Liège, qui travaille en partenariat étroit avec sa société-sœur à Montréal, a-t-on appris mercredi dans le cadre de la mission économique wallonne au Canada, à laquelle participe également le fonds public wallon de soutien à l'audiovisuel Wallimage.

La société Mikros Image Liège, basée au sein du Pôle image de Liège où elle emploie 15 personnes, est une filiale du groupe français Mikros Image, actif dans les effets spéciaux et l'animation pour le cinéma et le secteur publicitaire. Outre sa filiale belge, le groupe dispose également d'une société comptant 165 collaborateurs à Montréal, où les productions cinématographiques profitent d'incitants fiscaux mis en place par l'état canadien.

Mikros Liège travaille toutefois en étroite collaboration avec sa société-sœur canadienne et a ainsi pu apporter sa contribution à une série de longs métrages comme « Ne te retourne pas », « Largo Winch II » ou encore « De rouille et d'os ».

*« Le tax shelter belge a un potentiel d'attractivité qui va le faire passer en première position. C'est très d'air aux yeux des producteurs français et européens »,* souligne Gilles Gaillard, le patron du groupe Mikros. Selon ce dernier, si les perspectives positives se confirment, Mikros Liège pourrait voir son chiffre d'affaires doubler en 2015 pour atteindre les quelque 4 millions d'euros.